



No de résolution  
ou annotation

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE DANS LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS,  
L'HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE L'ÉGLISE, LE 12 AOÛT 2019, À 13H15, SOUS LA  
PRÉSIDENCE DE MADAME PARISE CORMIER, MAIRESSE.**

Sont présents : Mesdames Louise Thouin, Mélanie Royer-Couture, Parise Cormier et Suzanne Demers et monsieur Denis Roy.

Absents avec motivation : Monsieur Magella Tremblay et monsieur Réjean Morency.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur François Drouin, directeur général et secrétaire-trésorier adjoint.

Ouverture de  
la séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

Rés. #19-250  
Avis de  
convocation

Il est proposé par monsieur Denis Roy et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.

Rés. #19-251  
PIIA acceptés

Attendu que des demandes de permis ont été déposées pour des projets soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

Attendu que ces demandes rencontrent les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA;

Attendu que les demandes respectent les dispositions du règlement de zonage #15-674;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme a soumis, le 6 août 2019, des recommandations favorables à ces demandes de permis.

En conséquence :

Il est proposé par madame Louise Thouin et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux acceptent les recommandations du comité consultatif d'urbanisme d'accorder un permis de construction pour les projets suivants :

Adresse	Type de demande	Recommandations CCU
306, rue Simard	Construction résidence unifamiliale isolée	#19-116
490, rang Saint-Antoine	Construction résidence unifamiliale isolée	#19-117
24, rue de Jouvence	Agrandissement résidence unifamiliale isolée	#19-118
175, rue du Lac-d'Argent	Agrandissement résidence unifamiliale isolée	#19-119
22, rue E.-Touchette	Agrandissement résidence unifamiliale isolée	#19-120
275, rang Saint-Antoine	Construction d'un bâtiment complémentaire	#19-121



No de résolution  
ou annotation

Période de  
questions -  
Aucun citoyen

Fin de la  
séance

Étant donné l'absence de citoyen, il n'y a pas eu de période de questions.

Levée de la séance à 13 heures 16.

Parise Cormier, mairesse

François Drouin, directeur général et secrétaire-trésorier  
adjoint